

Les conflits armés : pourquoi engager les armées ?

Garantir les valeurs

Fiche 1 : de *Barracuda* à *Sangaris* en République centrafricaine

Contexte

Depuis 1979, la France est intervenue militairement à de multiples reprises, sous des formats et pour des motifs très divers, en République centrafricaine (RCA)¹. Ces opérations s'inscrivent dans une histoire de plus d'un siècle, d'abord celle de l'expansion coloniale française puis de son reflux, puis la transition vers de nouvelles relations, complexes et parfois ambiguës, avec les anciennes colonies désormais constituées en États indépendants.

Territoire soumis par la France lors de la conquête de l'Afrique centrale (bassins du Congo et de l'Oubangui) dans les années 1880², l'Oubangui-Chari³ est un espace pivot au sein de l'Afrique Équatoriale Française créée en 1910. Il est en effet inséré dans une zone bordée par des territoires sous domination britannique (Soudan), belge (Congo) et allemande (Cameroun, passé sous mandat français au nom de la Société des Nations après 1919). Outre sa position stratégique au cœur du continent africain et de ses luttes d'influence, ce territoire est aussi un atout économique par la présence de minerais, de diamants, de pétrole, d'uranium, par l'« or vert » que constitue la forêt équatoriale, et par le développement de la production de caoutchouc, ressource cruciale pour les Français Libres et les Alliés durant la Seconde Guerre mondiale, après que les Japonais ont pris le contrôle de l'Asie du Sud-Est⁴. Cet épisode lié à la France Libre explique les forts liens historiques, culturels et diplomatiques entre certains dirigeants centrafricains, comme Jean-Bedel Bokassa⁵, et une partie du personnel politique de la V^e République.

À l'instar des autres colonies françaises d'Afrique noire, auxquelles la République avait accordé une autonomie relative au sein de l'Union française (1946) puis de la Communauté française (1958), la RCA, ainsi renommée en 1958, déclare son indépendance le 13 août 1960 et entame une difficile transition politique. Cette indépendance ne la coupe toutefois pas de son ancienne métropole. Un accord de défense est rapidement signé, qui



Figure 1 Couronnement de Bokassa 1er, 4 décembre 1977

1 On utilise également l'appellation « le » ou « la » Centrafrique.

2 Ainsi, Bangui, la capitale, est fondée en 1889.

3 Ainsi dénommé en 1903 quand la région est devenue une colonie correspondant au territoire de la RCA actuelle. Ce nom est formé à partir de ceux de deux fleuves : l'Oubangui, affluent du Congo, au sud, et le Chari qui prend sa source au nord de la Centrafrique.

4 Qui fournissait jusqu'alors une grande part de la production mondiale.

5 Sergent dans les FFL, il participe notamment au débarquement de Provence et à la bataille du Rhin.

garanti, dans ses annexes relatives, l'accès de la France à un certain nombre de ressources économiques. Le premier Président de la RCA est David Dacko, renversé en 1965 par Jean-Bedel Bokassa, alors chef d'état-major des armées. Ce dernier reste au pouvoir jusqu'en 1979 et, s'il parvint dans un premier temps à améliorer la situation économique du pays, il le fait progressivement sombrer dans un régime autoritaire,



Figure 2 Détachement du 35^e RAP, opération Barracuda

confisquant tous les pouvoirs, se proclamant Président à vie en 1972, puis empereur en 1976. La V^e République finit par appuyer son renversement lors d'un coup d'État en 1979 au profit de David Dacko : c'est l'objet des opérations *Caban* et *Barracuda*. Pour la France, les enjeux sont doubles : stratégiques d'abord puisque Jean-Bedel Bokassa s'était tourné vers la Libye de Mouammar Kadhafi et vers l'URSS, et qu'il existait un risque réel d'amoindrissement de l'influence française dans la région comme dans la sécurisation des approvisionnements en ressources naturelles ; politiques et éthiques ensuite puisque ces interventions

visent à assurer la sécurité des ressortissants français présents en Centrafrique comme à protéger les populations locales en mettant fin à un régime oppressif. L'opération *Barracuda*, achevée en 1981, laisse ensuite place à des EFAO⁶ qui sont maintenus dans le pays jusqu'en 1998.

Le départ de Jean-Bedel Bokassa est suivi d'une quinzaine d'années de stabilité politique relative. En 1993, Félix-Ange Patassé, régulièrement élu, succède au général Kolingba qui avait pris le pouvoir à la suite de David Dacko, démissionnaire en 1981 car politiquement fragilisé. Les troubles resurgissent en 1996 sous la forme de mutineries au sein des FACA⁷ pour des questions de soldes non payées. Trois vagues de troubles ont lieu, qui amènent la France à intervenir à nouveau (opérations *Almandin I, II et III*) en 1996-1997. À la suite de la signature des accords de Bangui entre le gouvernement centrafricain et les mutins en 1997, une force *ad hoc*, la MISAB⁸, s'assure de leur exécution.

En 2003, un nouveau coup d'État porte au pouvoir François Bozizé avec lequel le Président Jacques Chirac signe un accord qui conduit à mettre sur pied l'opération *Boali* d'appui aux FACA.

La situation sécuritaire se dégrade très fortement à la fin des années 2000. Le nord-est du pays est le



Figure 3 Milices séléka dans les rues de Bangui, mars 2013

6 Éléments Français d'Assistance Opérationnelle.

7 Forces Armées Centrafricaines.

8 Mission Interafricaine de surveillance des accords de Bangui.

théâtre de combats sporadiques entre les FACA et une rébellion menée par l'UFDR⁹ à partir de 2006. Celle-ci intervient dans le contexte de l'expansion du conflit en cours au Darfour¹⁰ qui contribue à déstabiliser la région de Birao. En 2007, l'Armée de terre intervient en soutien aux FACA et Bangui retrouve provisoirement le contrôle de la zone nord. Fin 2012, un nouveau mouvement, la Séléka (littéralement « coalition »¹¹ ou « alliance » en sango¹²) à dominante musulmane, s'empare de nombreuses villes de l'est. L'accord signé avec le gouvernement en 2013 n'est pas tenu et la Séléka progresse vers la capitale qu'elle investit en mars 2013. François Bozizé, renversé, est en fuite et le chef de la Séléka Michel Djotodia s'autoproclame Président¹³. Des milices à dominante chrétienne, les anti-Balakas, s'organisent dans tout le pays pour lutter contre la Séléka. Dans un premier temps, les détachements de l'opération *Boali* reçoivent pour mission d'assurer la protection des ressortissants français. Face à la dégradation rapide de la situation et au risque génocidaire, la France décide le lancement de l'opération *Sangaris* qui s'achève le 31 octobre 2016. En janvier 2015, Catherine Samba-Panza est nommée Présidente par le Conseil National de Transition. En mai de la même année se tient un forum de réconciliation à Bangui.

Cette histoire condensée des relations politico-militaires entre la France et la Centrafrique illustre le lien entre les deux pays pour des raisons relevant de l'histoire coloniale, de considérations géopolitiques, géoéconomiques mais aussi d'impératifs humanitaires et démocratiques.

9 Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement. C'est un agglomérat de groupes armés mené par le Groupe d'action patriotique pour la libération de la Centrafrique de Michel Djotodia.

10 Cette région du Soudan est en conflit avec le pouvoir central de Khartoum depuis 2003. La crise s'est traduite par l'afflux de réfugiés dans les États voisins, et notamment la RCA.

11 On y retrouve notamment l'UFDR.

12 Langue véhiculaire de la RCA. Le français a également été conservé comme langue officielle du pays.

13 Il n'est pas reconnu par la France.

Le cadre premier dans lequel s'inscrivent les opérations françaises jusqu'à *Boali* est un cadre bilatéral, formalisé par l'accord de défense signé le 15 août 1960. Les accords de défense¹⁴ déterminent les conditions dans lesquelles la France intervient pour soutenir un État attaqué¹⁵. Pour ce qui est de la Centrafrique, l'accord de 1960 est en fait un accord quadripartite auquel participent également le Tchad et le Congo-Brazzaville, ce qui témoigne de la vision géopolitique française qui pense la région comme un tout par-delà les frontières étatiques. Si l'opération *Caban* doit être classée à part car menée par le SDECE¹⁶ pour renverser Jean-Bedel Bokassa, les opérations *Barracuda* et *Almandin I, II et III* relèvent de cet accord en ce que les autorités centrafricaines font appel à la France face à une menace : celle de l'influence libyenne sur le pays dans le cadre de *Barracuda* et celle des mutins, donc d'une menace de déstabilisation interne, pour ce qui est des opérations *Almandin*. À la suite de l'opération *Barracuda*, les EFAO sont mis sur pied pour apporter une assistance technique et opérationnelle aux FACA. Ces EFAO¹⁷ sont désengagés



en 1998, la France choisissant de se recentrer sur ses bases prépositionnées de Côte d'Ivoire, du Tchad, du Gabon, de Djibouti et du Sénégal. Un nouvel accord est signé en 2003 entre Jacques Chirac et François Bozizé, qui débouche sur le déploiement de l'opération *Boali*¹⁸ en soutien aux FACA.

À partir des années 2000, le cadre dans lequel la France intervient a tendance à s'élargir, reflet d'une nouvelle doctrine hexagonale qui ne souhaite plus assumer seule les interventions de stabilisation ou de maintien de la paix dans son ancien espace colonial. Dès 1997, les EFAO apportent ponctuellement leur aide aux forces de la MISAB, puis un détachement français est intégré dans la MINURCA¹⁹ lorsque celle-ci prend la relève des forces africaines. Plus tard, les forces de *Boali* interviennent en soutien aux forces de la FOMUC²⁰, toujours pour appuyer les opérations de stabilisation de la région. En 2008, suite à l'adoption de la résolution 1778 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'Union européenne crée l'EUFOR Tchad/RCA afin d'assurer la protection des civils et la surveillance relative au respect des droits de l'Homme dans la zone des trois frontières centrafricaine, tchadienne et soudanaise. La France contribue pour la plus grande part à ce détachement européen²¹. L'épisode de crise

Figure 4 Coopération sur le terrain entre un soldat de Sangaris et un soldat de la MINUSCA le plus récent, à savoir la dégradation de

14 Qui concernèrent beaucoup d'États anciennement sous souveraineté française.

15 Pour une présentation et une liste chronologique des accords de défense, nous renvoyons au rapport de la Commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale sur la réforme de la coopération militaire, présenté par M. Bernard CAZENEUVE, enregistré le 20 novembre 2001 et accessible sur le www.assemblee-nationale.fr.

16 Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage, ancêtre de la Direction Générale de Sécurité Extérieure.

17 1 400 soldats.

18 200 à 250 soldats, soit une nette réduction par rapport aux EFAO.

19 Mission des Nations Unies en République Centrafricaine.

20 Force Multinationale en Centrafrique.

21 La France est le premier pays contributeur avec 1 800 personnels.

la situation à partir de 2012-2013, conduit l'ONU à confier un mandat bicéphale à la MISCA²² et à la France (opération *Sangaris*). Cette décision fait partie d'une vision combinant court et moyen termes. À court terme, les forces africaines et françaises doivent rétablir la sécurité et empêcher un désastre humanitaire, peut-être même un génocide. Cela laisse à l'ONU le temps d'organiser une opération de maintien de la paix, qui interviendra dans un second temps : la MINUSCA²³. En juin 2014, l'UE lance par ailleurs l'EUFOR RCA, à laquelle la France prend part, en appui à la MISCA. On constate ainsi combien la gestion des crises dans le pays conduit désormais à un empilement des structures d'intervention (française, africaine, européenne, onusienne), tout en notant que la France y joue systématiquement un rôle de premier plan.

22 Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique, sous conduite africaine.

23 Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique.

La nature de l'engagement

En 1979, les opérations *Caban* et *Barracuda* sont des **missions d'intervention**, c'est-à-dire des « opération[s] de combat limitée[s] dans le temps et dont l'objectif premier est l'élimination ou la neutralisation d'une force ennemie par une intervention directe »²⁴. Elles mobilisent des unités habituées aux projections de force dans des conditions difficiles, telles que les commandos du 1^{er} RPIMa²⁵, puis des troupes des 8^e et 3^e RPIMa, ainsi que des moyens d'aérotransport (hélicoptères Puma et avion Transall). L'objectif est de nature politique (cesser de soutenir un régime autoritaire qui s'est rendu coupable de violences²⁶ et qui menace les intérêts stratégiques de la France) mais vise surtout à assurer la sécurité des 3 200 ressortissants français présents dans le pays, et en particulier à Bangui.

Les opérations *Almandin* en 1996-1997 de même que *Sangaris* à partir de 2013 sont des **missions d'interposition** (« mission de stabilisation, sans ennemi déclaré et visant à s'interposer entre deux belligérants »). Pour les premières, l'objectif prioritaire est à nouveau la sécurité des ressortissants français mais désormais il s'agit aussi de préserver le pouvoir légitime contre les tentatives de mutineries et de garantir l'ouverture des axes de transport nécessaires au ravitaillement, ceci afin de permettre aux forces loyalistes de procéder au maintien de l'ordre. Les forces françaises ont recours à la démonstration de force (survol d'hélicoptères, patrouilles d'AML²⁷ dans le quartier européen), mais doivent aussi évacuer des ressortissants et procéder à des tirs de riposte suite à des attaques. Quant à *Sangaris*, qui mobilise jusqu'à 1600 personnels, elle cherche à s'interposer entre les forces de la Séléka et les anti-Balakas et à désarmer les milices, afin de permettre la reconstruction d'une autorité gouvernementale légitime et l'acheminement de l'aide humanitaire, dans un contexte pré-génocidaire. En tant que *bridging operation*²⁸, elle n'a pas vocation à se déployer durablement en Centrafrique mais doit enclencher la gestion de crise avant d'en transférer la responsabilité à une opération onusienne.

La France participe aussi à des **missions d'appui**. Celles-ci constituent souvent le prolongement d'opérations plus « chaudes » et servent à apporter un soutien aux forces nationales afin de reconstituer une ligne de défense. Dès 1981 et la mise en place des EFAO, une fois l'épisode de crise passé, les forces françaises aident les FACA à monter en puissance par des actions de formation et d'entraînement. En cas de regain de tension, elles peuvent également leur apporter un soutien en deuxième ligne. Après le départ des EFAO, ce sont les forces de *Boali* qui prennent le relais. Elles apportent notamment aux FACA un appui logistique alors que le nord-est du pays connaît une instabilité croissante.

24 Pour les définitions relatives aux types de missions, voir GERMAIN Valentin et REY Nicolas (CNE).

25 Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine, unité de l'Armée de terre.

26 En juin 1979, une centaine d'adolescents sont massacrés dans la prison de Bangui, accusés d'actes de violence contre des policiers centrafricains.

27 Automitrailleuses légères.

28 Que l'on peut traduire par « opération de transition ».

Enseignements

Quelle opération que l'on considère, le premier constat à faire est la capacité des forces armées à planifier rapidement une intervention face à une crise soudaine. Cette rapidité dans le déclenchement de l'OPEX est rendue possible par le cadre institutionnel qui autorise le Président de la République à ouvrir une opération sans en référer immédiatement au Parlement, mais aussi par la mise en alerte de certaines unités dans le cadre du dispositif « Guépard ». Cette capacité de projection rapide loin du territoire national, difficile à imposer à des éléments issus du contingent, a d'ailleurs conduit à professionnaliser très tôt certaines unités de l'Armée de terre²⁹.

Les théâtres d'opération africains, et notamment la Centrafrique, se singularisent par leur élongation et illustrent la nécessité de disposer de moyens logistiques adéquats, notamment aéroportés, afin d'acheminer rapidement troupes et matériels. Ces capacités logistiques s'appuient entre autres sur les forces prépositionnées, notamment au Tchad, ce qui atteste de leur validité.

Dans toutes les opérations, et plus particulièrement dans le cadre de *Boali* et *Sangaris*, l'enjeu de la formation des forces centrafricaines est crucial. En dépit des nombreuses interventions qu'elle y a menées, la France n'a pas vocation à se substituer aux forces nationales mais cherche à les accompagner dans leur montée en puissance.

Force est de constater, au regard de la récurrence des interventions, que cet objectif n'a pas été facilement rempli et les forces centrafricaines ont fréquemment eu besoin d'un appui face à l'ennemi.

L'opération *Sangaris*, la plus récente, a soulevé des débats qui, outre l'habituel retour d'expérience des militaires, rejoignent certaines



des préoccupations de l'opinion publique. Dans un contexte budgétaire contraint³⁰, elle a dû s'adapter à un format relativement restreint (1 600 hommes) projeté dans un État de 660 000 km²³¹, ce qui pose la question de son efficacité. Si les forces françaises ont su s'adapter par une mobilité accrue et une certaine autonomie de décision donnée aux échelons tactiques, il n'en reste pas moins que des choix ont dû être faits. Or, quand l'objectif principal affiché par le pouvoir politique est d'assurer la sécurité des populations civiles, il est difficile de faire entendre la nécessité de ces choix. Ceux-ci ont d'abord été d'ordre géographique, les opérations de sécurisation progressant zone par zone, en commençant par la capitale, pour se déployer dans un deuxième temps dans l'ouest du pays avant de s'élargir à l'est. Cette progressivité dans le déploiement n'ignore pas les exactions qui ont cours dans les zones non couvertes mais elle correspond aux capacités de l'opération. Par ailleurs, une

Figure 5 Désengagement d'une compagnie du 2^e REP de Bangui vers Libreville, janvier 2013

29 En 1970 pour le 8^e RPIMa, en 1976 pour le 3^e RPIMa.

30 L'arrêt de la baisse continue du budget des armées date de l'année 2017 et s'est concrétisé dans la Loi de Programmation Militaire 2019-2025.

31 Ce qui fait un *ratio* de 1,1 à 2,2 soldats pour 1 000 habitants sur la période allant de janvier 2014 à août 2015, bien en deçà des recommandations des analystes.

certaine incompréhension a pu se produire sur place entre militaires et membres d'ONG. Ces derniers ont parfois sollicité l'armée française pour des interventions en dehors de son périmètre d'action, ce qu'elle a refusé. Les principes qui régissent les actions humanitaires et militaires ne sont pas les mêmes, les forces armées se conformant au cadre déterminé par le pouvoir politique, national et international. Enfin, d'aucuns ont pu reprocher à l'opération *Sangaris* son inefficacité à long terme. C'est oublier sa raison d'être : s'interposer entre belligérants dans une situation de crise extrême avant de transférer l'opération à une autre force dont le mandat s'étendra dans la durée. Les racines de la crise (politiques, ethniques, religieuses, économiques et sociales) sont en l'occurrence bien trop profondes pour prétendre les extirper en quelques mois. La violence extrême à laquelle les civils mais aussi les militaires français³² ont été confrontés devait d'abord être enrayerée avant de poser les bases d'une reconstruction pérenne.



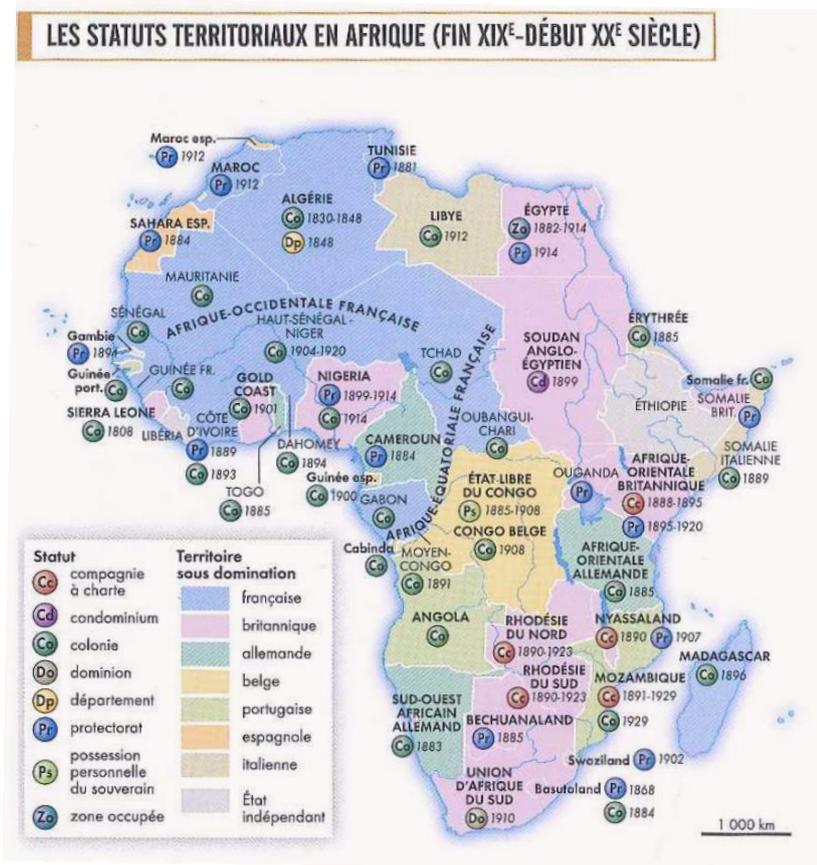
Figure 6 Soldats français de la force Sangaris, décembre 2013

32 12 % des militaires qui reviennent de Centrafrique sont considérés comme présentant des « déséquilibres psychologiques », selon un rapport parlementaire.

Ressources documentaires

Le contexte, le cadre, les causes de l'opération

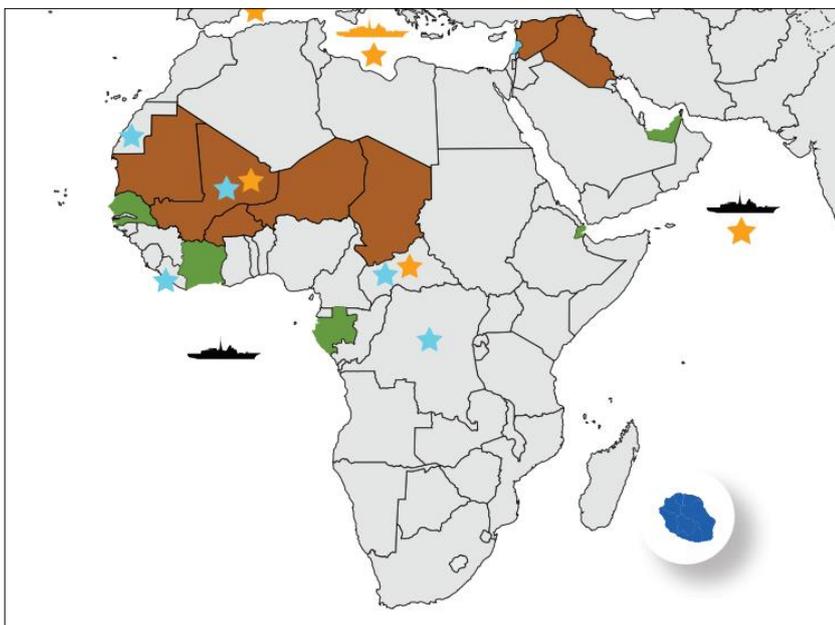
Document 1. La Centrafrique dans l'ancien empire colonial français.



2012.

Source : KLEIN Jean-François, SINGARAVÉLOU Pierre et SUREMAIN Marie-Albane de, *Atlas des empires coloniaux. XIXe-XXe siècles*, Coll. "Atlas/Mémoires", Éditions Autrement, Paris,

Document 2. Une zone de forte présence militaire française.



FORCES DE PRÉSENCES

Sénégal (EFS) :	350
Côte d'Ivoire (FFCI) :	900
Gabon (EFG) :	350
Djibouti (FFDj) :	1450
Emirats arabes unis (FFEAU) :	650

3700 MILITAIRES

Source : extrait de la carte présentant les déploiements opérationnels des forces armées françaises, Ministère des Armées, 7 juin 2019.

Document 3. La représentation permanente de la France à l'ONU explique la résolution 2127 de l'ONU, 5 décembre 2013.

« La situation en République centrafricaine est une tragédie. L'ensemble de la population centrafricaine, soit plus de 4,5 millions de personnes, est touchée par une crise humanitaire. Cette population est terrorisée par des miliciens qui se livrent aux pires exactions à l'encontre de la population : meurtres, viols, pillages sont le quotidien de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants. L'État, qui s'est effondré, n'est plus en mesure de protéger sa population. Désormais, le pays menace de s'enfoncer dans une violence de type interconfessionnel entre chrétiens et musulmans. [...]

L'adoption de la résolution 2127 permet enfin de prendre les mesures attendues pour soutenir l'Union africaine :

— la Force africaine, la MISCA, se voit dotée d'un mandat robuste sous chapitre VII. Cela lui permettra de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles et neutraliser les groupes armés qui refuseraient de se plier aux consignes de cantonnement et de désarmement ;

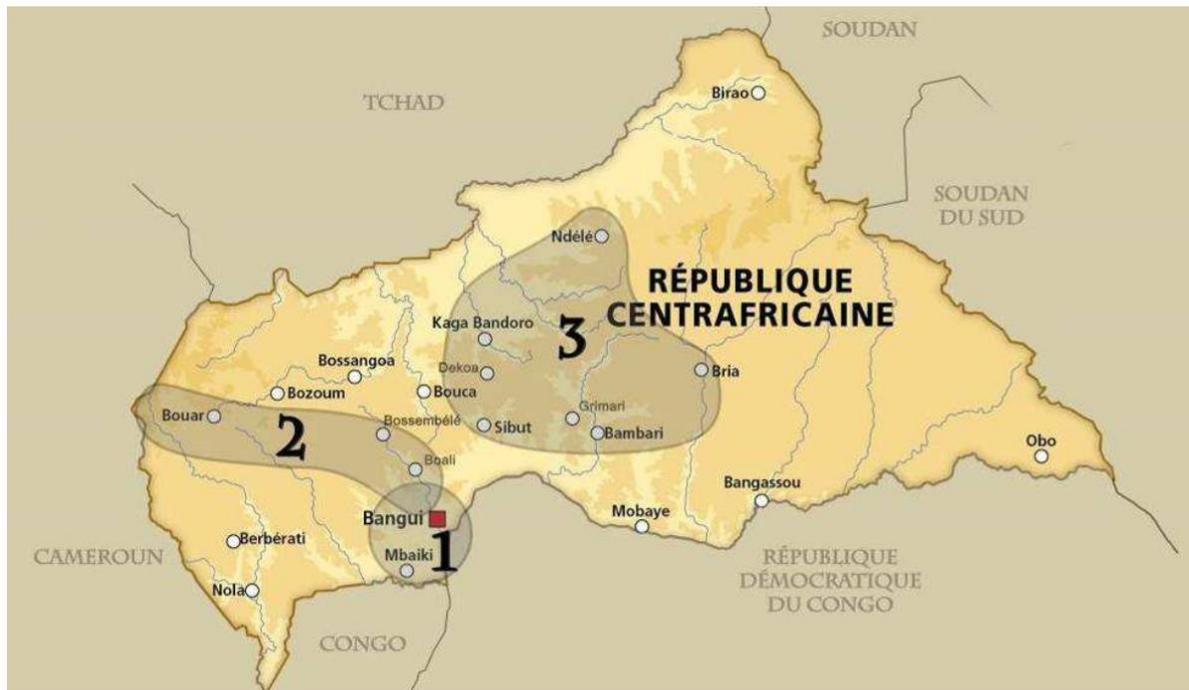
— conformément à la demande formulée par l'Union africaine et les autorités de transition centrafricaines, les Forces françaises se voient également dotées d'un mandat du Conseil de sécurité sous chapitre VII pour soutenir la MISCA. [...]

Conformément à la demande de l'Union africaine et aux recommandations du rapport du Secrétaire général, cette résolution prépare l'avenir. Elle demande au Secrétariat d'entreprendre les préparatifs nécessaires au déploiement éventuel d'une Opération de maintien de la paix des Nations unies et de préparer un concept d'opérations dans un délai maximal de trois mois.

Source : <https://onu.delegfrance.org/5-decembre-2013-RCA-Adoption-de-la>, page consultée le 7 juin 2019.

Les opérations militaires

Document 4. Carte des opérations militaires en Centrafrique.



Conformément au plan de campagne arrêté par l'état-major des armées, les « groupements tactiques interarmes » (GTIA) constituant la force Sangaris se sont déployés en trois temps.

Le GTIA Bangui, première unité engagée dès le début du mois de décembre 2013, a concentré son action sur la sécurisation de la capitale, qui abrite un tiers de la population totale du pays.

Le GTIA Ouest, déployé entre février et septembre 2014, a orienté ses opérations sur la sécurisation de l'axe routier qui relie la capitale centrafricaine au Cameroun. La réouverture de cet axe, indispensable au ravitaillement de la capitale, a permis d'éviter qu'une crise humanitaire majeure ne vienne s'ajouter à la crise sécuritaire.

Le GTIA Est, déployé en avril 2014 dans le « couloir central » et l'Est du pays, a porté son effort dans le triangle Dekoa-Sibut-Bambari, zone sensible marquée par de nombreuses tensions entre les différentes factions, communautés ou ethnies.

Source : dossier de presse de l'opération *Sangaris*, Ministère des Armées, version de juillet 2016, publiée sur defense.gouv.fr

Document 5. Quelques aspects des opérations militaires

- Une patrouille dans Bangui visant à procéder au désarmement de milices

<https://www.defense.gouv.fr/operations/terminees/sangaris/actualites/sangaris-desarmement-de-groupes-armes-dans-bangui>

- La remise en état d'un pont au bénéfice des forces françaises et de la population

<https://www.defense.gouv.fr/operations/terminees/sangaris/actualites/sangaris-remise-en-etat-du-pont-d-haoussa-a-bouar>

- Une opération de reconnaissance et de réassurance dans le nord-ouest de la Centrafrique

<https://www.defense.gouv.fr/operations/terminees/sangaris/actualites/sangaris-reconnaissance-offensive-au-nord-ouest-de-la-rca>

Les enseignements

Document 6. Extrait du discours du Président de la République François Hollande à Bangui, 13 mai 2016.

« Sangaris, Monsieur le ministre de la Défense, est une opération parfaitement réussie. Il y a peu d'exemples, même dans l'histoire récente, d'une opération aussi parfaitement réussie puisqu'il y a eu vitesse d'exécution au moment où il a fallu déclencher l'opération et il y a eu ténacité dans l'action. Les soldats qui sont devant moi et tous ceux qui se sont succédé ici en Centrafrique, ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un courage exemplaire. Je sais qu'il y a eu des allégations d'abus sexuels qui auraient pu concerner des éléments de la force Sangaris et des Nations Unies. J'ai demandé que la vérité soit établie car pour nous, pour vous, pour moi, c'est une question d'honneur et je ne laisserai pas une tache sur l'uniforme et le drapeau français. S'il y a des responsables, ils seront condamnés sévèrement mais s'il n'y en a pas, la vérité devra être proclamée.

Mais l'histoire retiendra que Sangaris a rempli, avec les forces de l'Union africaine, maintenant la MINUSCA, l'Union européenne, pleinement sa mission. [...] Depuis lors, le cessez-le-feu est respecté, l'économie centrafricaine repart, des élections se sont tenues et, aujourd'hui, la Centrafrique engage avec son nouveau Président, M. TOUADERA, élu très largement, un processus de développement, de réconciliation et de paix. La France sera au côté de la Centrafrique mais sur le plan militaire, c'est l'annonce que je fais aujourd'hui : l'opération Sangaris s'achève. »

Source : <http://discours.vie-publique.fr/notices/167001485.html>, page consultée le 7 juin 2019

Document 7. Un bilan de l'opération par deux analystes de l'IFRI.

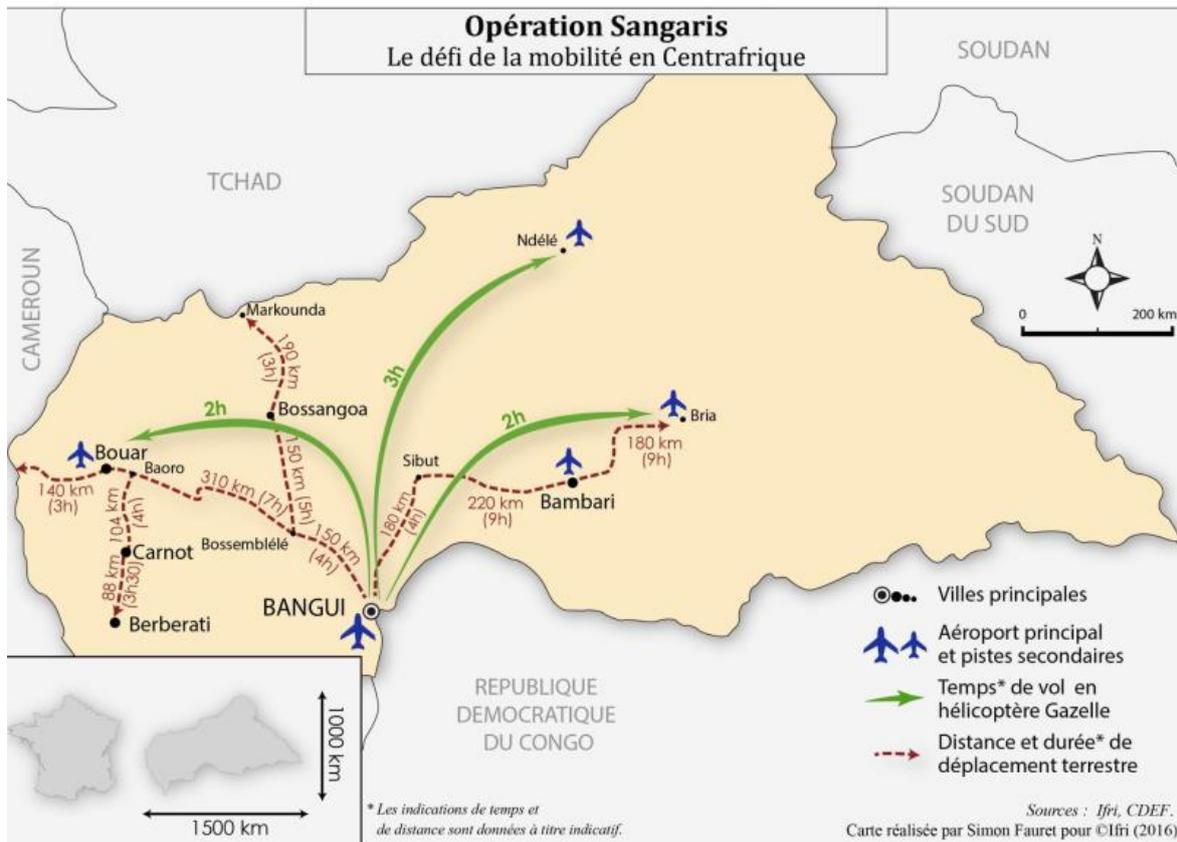
« Le problème est, bien entendu, que dans ce contexte d'engagements modestes, les effets obtenus se transforment difficilement en résultats durables. Les racines de la crise centrafricaine sont très profondes : la société est fracturée par la réactualisation et/ou la manipulation d'antagonismes anciens entre ethnies et religions, l'État est quasiment absent, le pays est inséré dans des dynamiques sécuritaires régionales très complexes et la normalité en RCA ne pourra être envisagée qu'à très long terme. [...] Mais l'état final recherché par *Sangaris* était de passer le relais dans des conditions acceptables à des forces internationales et non pas de créer une situation de paix durable. »

Source : HEMEZ Rémy et LEBOEUF Aline, « Retours sur *Sangaris*. Entre stabilisation et protection des civils », *Focus stratégique*, n°67, avril 2016

Document 8. La Centrafrique : un théâtre d'opération à forte élongation

Opération Sangaris

Le défi de la mobilité en Centrafrique



- Villes principales
- ✈️ ✈️ Aéroport principal et pistes secondaires
- ➡️ Temps* de vol en hélicoptère Gazelle
- Distance et durée* de déplacement terrestre

* Les indications de temps et de distance sont données à titre indicatif.

Chronologie sommaire

Fin du XIXe siècle : la France prend progressivement le contrôle de la région de l'Oubangui. Des discussions s'ouvrent avec la Belgique pour fixer la frontière séparant les possessions personnelles du roi des Belges Léopold II et celles de la France.

1910 : l'Oubangui-Chari est un élément de la colonie d'Afrique Équatoriale Française.

1940 : à la suite du gouverneur du Tchad Felix Eboué, l'Oubangui-Chari se range aux côtés des Français Libres.

1946-1958 : l'Oubangui-Chari fait partie de l'Union française.

1er décembre 1958 : l'Oubangui-Chari devient la République centrafricaine au sein de la Communauté française.

13 août 1960 : la RCA proclame son indépendance.

15 août 1960 : accord de défense entre la France, la RCA, le Tchad et le Congo-Brazzaville.

31 décembre 1965 : Jean-Bedel Bokassa prend le pouvoir lors du « coup d'État de la Saint-Sylvestre ».

4 décembre 1977 : Jean-Bedel Bokassa est sacré empereur.

20 septembre 1979 : par les opérations *Caban* et *Barracuda*, la France contribue au renversement du dictateur et à la protection de ses ressortissants lors de la transition politique. David Dacko est installé au pouvoir. Il est confirmé par les élections de mars 1981.

Septembre 1981 : le général Kolingba prend le pouvoir.

22 août 1993 : élection d'Ange-Félix Patassé.

Avril, mai et novembre 1996 : mutineries contre le gouvernement à Bangui. Déclenchement des opérations *Almandin* pour protéger les ressortissants français et soutenir les forces gouvernementales.

2003 : coup d'État de François Bozizé. Les accords de défense sont ré-évalués et un détachement français est maintenu en RCA dans le cadre de l'opération *Boali* d'appui aux FACA.

2006 : début de la rébellion de l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement dans le nord-est de la RCA. La France intervient en soutien aux FACA en 2007.

2008 : début de l'opération EUFOR Tchad/RCA intervenant au nord-est de la Centrafrique pour stabiliser la région.

Décembre 2012 : la Séléka s'empare de plusieurs villes du nord.

22 mars 2013 : un coup d'État permet à la Séléka de prendre le pouvoir. François Bozizé fuit le pays. Michel Djotodia, à la tête de la Séléka, s'auto-proclame Président. Les forces de *Boali* assurent la protection des ressortissants français.

5 décembre 2013 : déclenchement de l'opération *Sangaris*. Elle doit conduire une mission d'interposition avant de passer le relais à des forces de la communauté internationale. Les objectifs sont de mettre fin aux violences, d'empêcher un désastre humanitaire et de sécuriser l'axe Bangui-Cameroun pour acheminer l'aide et ravitailler la capitale. Les personnels de *Sangaris*, qui s'achève en octobre 2016, auront été plus de 300 fois sous le feu ennemi.

19 décembre 2013 : l'Union africaine monte la MISCA.

Juin 2014 à mars 2015 : l'EUFOR RCA intervient en Centrafrique.

15 septembre 2014 : la MISCA devient la MINUSCA, marquant le passage de relais à la communauté internationale.

Janvier 2015 : Catherine Samba-Panza est nommée Présidente de la RCA par le Conseil National de Transition.

4-11 mai 2015 : Forum de la réconciliation à Bangui.

Commentaire des ressources documentaires

Les documents présentés ci-dessus portent essentiellement sur l'opération *Sangaris*, la plus récente, mais ils permettent de replacer celle-ci dans une histoire plus longue.

- Le **document 1** permet de **réinvestir des savoirs** sur la **colonisation du continent africain** par les puissances européennes le **processus de décolonisation**. Ils montrent que le rôle important de la France en République centrafricaine s'explique en partie par une histoire partagée. On pourra, après avoir **présenté les documents**, rappeler les **raisons qui ont conduit les Français à prendre le contrôle de ce territoire**, notamment l'accès aux richesses (qu'une simple recherche dans un dictionnaire ou une encyclopédie en ligne permettra de lister) et les enjeux de puissance entre États européens. On rappellera ensuite **quelques éléments sur la décolonisation**, en indiquant qu'à l'inverse de celle de l'Algérie, souvent étudiée, l'indépendance de la Centrafrique offre l'exemple d'une transition souple. On indiquera que celle-ci ne rompt pas les liens unissant la Centrafrique à la France mais les transforme, notamment par la signature d'accords de défense, ce qui permet de faire le lien avec le **document 2**. Celui-ci montre en effet que l'opération *Sangaris* s'inscrit dans un théâtre africain qui abrite, de manière permanente, l'essentiel des forces de présence de la France à l'étranger. **On pourra expliquer** l'intérêt de ces forces (rapidité d'intervention, diffusion de l'influence française, adaptation aux spécificités de la zone) et indiquer que celles-ci illustrent les partenariats établis avec les pays qui acceptent de les recevoir. Il pourra de la même manière indiquer que la Centrafrique a accueilli de telles forces, les EFAO, jusqu'en 1998.
- Le **document 3**, dont la nature et la source doivent être qualifiées (l'ONU, la représentation permanente de la France) ainsi que sa **date**, permet de commencer à replacer l'opération *Sangaris* dans son contexte chronologique. Il sera ensuite nécessaire d'**expliquer des éléments de vocabulaire** (« miliciens », « exactions », « violence de type interconfessionnel », « résolution », « mandat », « cantonnement ») au moyen d'un dictionnaire et de présenter (ou de rappeler) ce que sont **le Conseil de Sécurité, l'Union africaine, une opération de maintien de la paix**. On présentera ensuite les **raisons** qui ont décidé l'ONU à prendre cette résolution 2127 et reformuler, en des termes simples, le **dispositif mis en place par les Nations Unies**.
- Le **document 4** doit faire l'objet d'un **commentaire** qui mettra en parallèle les **caractéristiques du théâtre d'opération** (superficie, réseau routier peu développé, facteurs environnementaux contraignants comme le climat) et les **choix opérés par les forces françaises**. L'objectif est de comprendre qu'une opération militaire fait l'objet d'une planification réfléchie en tenant compte du cadre d'action, des objectifs donnés par le pouvoir politique et des moyens à disposition. Ces différents éléments peuvent être placés sur **une carte mentale** que complétera l'exploitation des liens Internet du **document 5**. Ceux-ci servent en effet à **illustrer**, de manière très concrète, les actions menées par les militaires français en Centrafrique (désarmement, réassurance, reconstruction entre autres).
- Le **document 6** permet de réfléchir à partir d'une question ouverte : en quoi une opération telle que *Sangaris* illustre-t-elle la volonté de la France de défendre des valeurs ? Il faut commencer par noter que ce document est un discours du Président de la République François Hollande, ce qui permet d'aborder la place du politique dans la définition des opérations militaires. On notera ensuite que celui-ci évoque la reconstruction de la démocratie par la tenue d'élections, ainsi que le retour à la sécurité pour les populations. La question du développement est aussi abordée : on pourra élargir ce thème en faisant de courtes recherches sur l'aide publique au développement de

la France. Enfin, le Président évoque les accusations dont ont fait l'objet certains éléments des forces présentes en Centrafrique. C'est l'occasion de montrer que la guerre n'est pas une « zone de non-droit » et que, s'il existe un droit particulier de la guerre, celui-ci ne couvre pas les crimes contre les civils. On pourra aborder la question de l'éthique du militaire français et du régime de sanctions qui s'applique à lui. Le 11 janvier 2019, le Parquet de Paris, saisi par le Ministère de la Défense en juillet 2014, a par ailleurs prononcé un non-lieu sur cette affaire.

- Enfin, les **documents 5, 6 et 7** permettent de se placer dans une **posture de « retour d'expérience » (RETEX)** de l'opération *Sangaris*. On pourra demander de **faire la liste des enseignements issus de l'analyse de l'opération**, tant par le pouvoir politique que par des chercheurs : rapidité d'exécution, rusticité (c'est-à-dire ténacité dans l'effort, adaptation aux difficultés du théâtre), accomplissement de l'objectif propre à une *bridging operation* ; mais aussi difficulté à accepter que le caractère durable des résultats ne dépend pas, ou pas uniquement, du succès de l'opération, difficulté (surmontée) liée à l'importante élongation logistique jusqu'au théâtre.

Pour aller plus loin, on pourra utiliser l'opération *Sangaris* comme un exemple destiné à illustrer l'évolution des aspects de la puissance. Ainsi, la France est passée d'un statut de **puissance coloniale** aux XIX^e et XX^e siècles à celui de **puissance militaire intervenant dans le cadre d'accords de défense ou au nom de la communauté internationale** afin de garantir les droits humains. Tout autant que la description de cette évolution, rendue possible par les différents documents présentés *supra*, il sera intéressant de réfléchir à ce qu'est la puissance, en mettant en balance le coût d'une telle opération (en termes financiers mais aussi humains, trois militaires français étant morts en opération entre décembre 2013 et février 2014), les tensions avec l'opinion publique (au travers des attentes exprimées par la société civile) et les résultats obtenus.

Bibliographie, sitographie

CHAPLEAU Philippe et MARILL Jean-Marc (dir.), *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française. De 1963 à nos jours*, Ministère des Armées-ECPAD/Nouveau monde éditions, 2018.

DROZ Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Coll. "L'Univers Historique", Éditions du Seuil, Paris, 2006.

FLICHY DE LA NEUVILLE Thomas (dir.), *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, Éditions Lavauzelle, 2014.

GERMAIN Valentin et REY Nicolas (CNE), "50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014)", *Cahiers du RETEX - Recherche*, CDEF, Paris, 2015.

HABEREY Gilles (COL) et SCARPA Rémi (LCOL), *Engagés pour la France. 40 ans d'OPEX, 100 témoignages inédits*, Éditions Pierre de Taillac, 2018

KLEIN Jean-François, SINGARAVÉLOU Pierre et SUREMAIN Marie-Albane de, *Atlas des empires coloniaux. XIXe-XXe siècles*, Coll. "Atlas/Mémoires", Éditions Autrement, Paris, 2012.

LACHÈSE Marie-Christine, *De l'Oubangui à la Centrafrique. La construction d'un espace national*, coll. "Histoire Africaine", Éditions L'Harmattan, Paris, 2015.

LE ROUX Hubert et SABBBAGH Antoine, *La guerre en face. Paroles de soldats*, coll. "Texto", Éditions Tallandier, Paris, 2015.

MEYNIER Gilbert et THOBIE Jacques, *Histoire de la France coloniale. Tome 2 : l'apogée. 1871-1931*, coll. "Agora", Éditions Armand Colin, Paris, 1991.

PEYROULOU Jean-Pierre, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Coll. "Atlas/Mémoires", Éditions Autrement, Paris, 2014.

SAINT-VICTOR Florent de, "45 ans d'opérations militaires en République Centrafricaine", *Lettre du RETEX - Opérations n°8*, CDEF, Paris, 2013.

Page consacrée à l'opération *Sangaris* sur le site du Ministère des Armées.

<https://www.defense.gouv.fr/operations/terminees/sangaris/dossier-de-presentations-operation-sangaris/operation-sangaris>

Page consacrée à l'EUFOR Tchad/RCA sur le site du Ministère des Armées.

<https://www.defense.gouv.fr/operations/terminees/eufor-tchad-rca-2008/dossier/l-operation-eufor-tchad-rca>

Page consacrée à la MINUSCA sur le site de l'Organisation des Nations Unies.

<https://minusca.unmissions.org/historique-0>